



Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Epargnants pour la Retraite
4, rue du Général Lanrezac – 75017 Paris – Tél. 01 45 72 13 64 – Fax 01.56.68.97.81

Communiqué

URGENT

Le 4 juin 2009

La FAIDER* appelle les parlementaires à voter l'amendement proposé par la Commission des finances du Sénat qui met fin à la dérogation dont bénéficiaient certains régimes d'épargne retraite en matière d'information

La Commission des finances du Sénat a adopté le 2 juin un amendement présenté par Philippe Marini, rapporteur général qui met fin aux exemptions dont bénéficiaient encore certains régimes d'épargne retraite comme PREFON ou la Complémentaire Retraite des Hospitaliers.

Cet amendement étend l'exigence d'une information exacte, claire et non trompeuse aux contrats d'assurance sur la vie ou de capitalisation à sortie en rente sans valeur de transfert.

Il étend à ces produits l'obligation de présenter les informations clé du produit dans un « résumé » au début des conditions générales ou de la notice d'information, suivant le mode d'information de l'« encadré » utilisé pour les autres contrats d'assurance vie.

Enfin, il soumet ces produits à l'obligation de communiquer tous les ans les données fondamentales comme la valeur de transfert de l'épargne acquise par l'adhérent ou comme le taux de rendement des actifs.

Cet amendement modifie l'ordonnance n° 2009-106 du 30 janvier dernier sur la commercialisation des produits d'assurance vie, qui visait entre autres à harmoniser les obligations d'information entre les produits financiers visés par la Directive « MIF » et ceux qui relèvent des codes des assurances et de la mutualité.

Il était donc d'autant plus anormal que cette ordonnance exclue une grande partie des épargnants pour la retraite du bénéfice de cette harmonisation « par le haut ».

Aussi la FAIDER appelle-t-elle les parlementaires des deux assemblées à voter en faveur de cet amendement et à confirmer ainsi leur attachement à la défense des assurés et des épargnants en vue de la retraite.

Contact : Jean Berthon 06 13 42 63 27. Mail : berthon@faider.org

* La FAIDER, Fédération des Associations Indépendantes des Epargnants pour la Retraite, réunit notamment l'ADAM, ADIF Epargne, AGIPI, AMAP, ARCAF, ASAC FAPES, GAIPARE, UNAVIE, etc...